

# Situation de la dengue à la Réunion

Point épidémiologique - N° 26 au 10 mai 2012

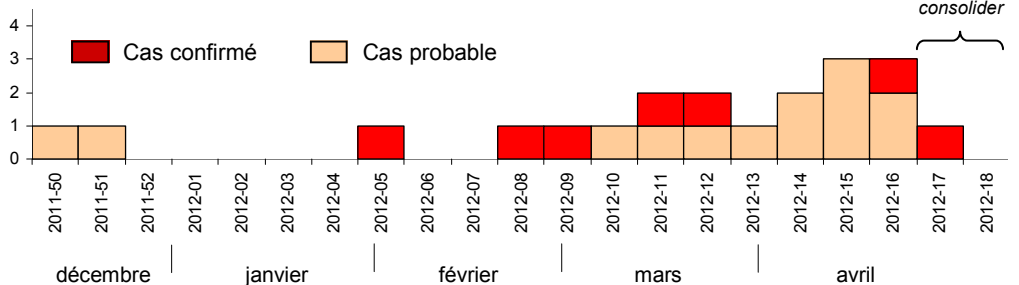
## Situation épidémiologique au 9 mai 2012

Au cours de la semaine du 2 au 9 mai, deux nouveaux cas probables de dengue ont été identifiés. Au total, **20 cas autochtones de dengue** ont été détectés depuis le début de l'année, dont 7 cas confirmés et 13 cas probables.

### | Evolution temporelle |

La circulation autochtone du virus a été mise en évidence au cours du mois de février et persiste depuis, avec la survenue de nouveaux cas chaque semaine. Cette circulation semble s'être légèrement intensifiée depuis début avril, avec 10 cas survenus dans le mois. Cependant, la situation épidémiologique reste relativement calme, avec un nombre total de cas limité malgré de nombreuses analyses biologiques réalisées.

**| Figure 1 | Répartition des cas autochtones de dengue en fonction de la date de début des signes, la Réunion (n=20).**



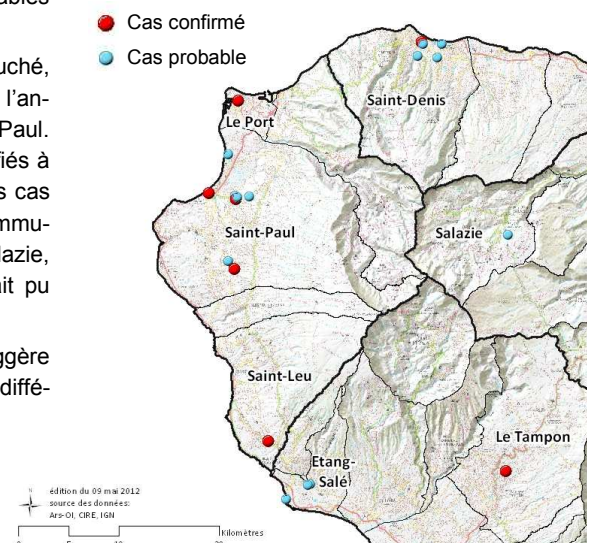
### | Répartition géographique |

La Figure 2 présente la répartition géographique des cas confirmés (n=7) et probables (n=13).

L'ouest de l'île reste le secteur le plus touché, avec neuf cas identifiés depuis le début de l'année dont huit sur la commune de Saint Paul. Des cas groupés ont également été identifiés à Saint Denis et à l'Etang Salé. De plus, des cas isolés ont été mis en évidence sur les communes de Saint Leu, du Tampon et de Salazie, sans qu'aucun lien avec d'autres cas n'ait pu être mis en évidence.

La dispersion géographique des cas suggère une circulation à bas bruit du virus dans différents secteurs géographiques de l'île.

**| Figure 2 | Répartition géographique des cas autochtones de dengue, la Réunion (n=20).**



### | Caractéristiques des patients et des formes observées |

Les 20 cas sont âgés en moyenne de 38,6 ans (minimum : 2 ans - max : 86 ans) et plus de la moitié sont des femmes (n=12 soit 60%).

Aucune nouvelle hospitalisation liée à une infection par la dengue n'est survenue récemment. Au

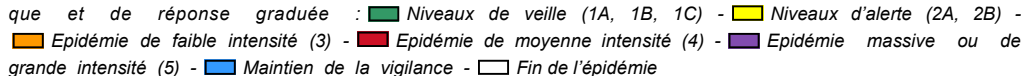
total, trois patients ont été hospitalisés, sans pour autant présenter une forme sévère de la maladie.

Deux sérotypes distincts ont été identifiés parmi les cas confirmés : le DENV-1 (n=2) et plus récemment le DENV-3 (n=3).

## Analyse de la situation épidémiologique :

La situation épidémiologique reste relativement stable avec un nombre total de cas limité. Cependant, la dispersion géographique des cas laisse supposer une circulation du virus à bas bruit dans différents secteurs géographiques de l'île.

**Maintien du niveau d'alerte 2B\* : «Identification de plusieurs regroupements de cas autochtones distincts géographiquement».**

\* Défini selon le dispositif Orsec de lutte contre la dengue et le chikungunya à la Réunion, comportant 10 niveaux de risque et de réponse graduée :  Niveaux de veille (1A, 1B, 1C) - Niveaux d'alerte (2A, 2B) - Epidémie de faible intensité (3) - Epidémie de moyenne intensité (4) - Epidémie massive ou de grande intensité (5) - Maintien de la vigilance - Fin de l'épidémie

## Recommandations aux médecins

### Devant tout syndrome dengue-like :

- 1 Prescrire une confirmation biologique chikungunya et dengue (cf. liens utiles) ;
- 2 Rechercher d'éventuels signes d'alertes et sensibiliser le patient afin qu'il consulte immédiatement en cas d'apparition ;
- 3 Traiter les douleurs et la fièvre par du paracétamol (l'aspirine, l'ibuprofène et autres AINS ne doivent en aucun cas être utilisés).

### Syndrome dengue like : fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$

- associée à un ou plusieurs symptômes non spécifiques (douleurs musculo-articulaires, manifestations hémorragiques, céphalées frontales, asthénie, signes digestifs, douleur rétro-orbitaire, éruption maculopapuleuse) ;
- en l'absence de tout autre point d'appel infectieux.

### Devant un cas confirmé, une suspicion de cas groupés ou un cas cliniquement très évocateur :

Signaler l'événement à la Plateforme de veille et d'urgences sanitaires. Une investigation épidémiologique et des mesures de prévention et de contrôle seront immédiatement mises en place. *Le dengue et le chikungunya sont des maladies à déclaration obligatoire.*

### Plateforme de veille et d'urgences sanitaires de la Réunion

Tel : 02 62 93 94 15  
Fax : 02 62 93 94 56  
[ars-oi-signal-reunion@ars.sante.fr](mailto:ars-oi-signal-reunion@ars.sante.fr)

## Recommandations à la population

- 1 Lutter contre le moustique en éliminant les lieux de ponte (eaux stagnantes dans les pots, soucoupes, déchets, etc.). Cette lutte collective est le moyen le plus efficace pour freiner la prolifération du moustique et se protéger des maladies qu'il peut transmettre.
- 2 Se protéger des piqûres en portant des vêtements longs, en utilisant des répulsifs et en dormant sous une moustiquaire. Penser également à se protéger quand on est malade afin de limiter le risque de contaminer sa famille et son entourage.
- 3 Consulter immédiatement son médecin traitant en cas d'apparition de symptômes : fièvre, frissons, courbatures, maux de tête, douleurs articulaires, douleur derrière les yeux.

**Remerciements** : agents de la lutte anti-vectorielle (LAV) de l'ARS océan Indien (ARS OI), laboratoires privés et hospitaliers de l'île (CHU-FG et CHU-GHSR), laboratoires d'analyses biologiques et médicales de métropole, médecins de ville et hospitaliers, CNR des arbovirus (IMTSSA).

Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion des points épidémiologiques, envoyez un mail à [ars-oi-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-oi-cire@ars.sante.fr)

# Le point épidémiologique Dengue à la Réunion

## Points clés

- 20 cas autochtones
- Situation épidémiologique stable
- Maintien du niveau d'alerte 2B

## Liens utiles

- Le point sur la dengue  
[http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/fileadmin/OceanIndien/Internet/Actualites/le\\_point\\_sur\\_la\\_dengue.pdf](http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/fileadmin/OceanIndien/Internet/Actualites/le_point_sur_la_dengue.pdf)
- Fiches de déclaration  
[https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_12685.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12685.do)  
[https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_12686.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12686.do)
- Bulletin du GIP LAV Réunion  
<http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/Lutte-anti-vectorielle.120207.0.html>

**Directeur de la publication** : Dr Françoise Weber, Directrice Générale de l'InVS

**Rédacteur en chef** : Laurent Filleul, Coordonnateur de la Cire océan Indien

**Comité de rédaction** :  
Cire océan Indien  
Elsa Balleydier  
Elise Brottet  
Sophie Larrieu  
Tinne Lernout  
Isabelle Mathieu  
Julien Raslan Loubatie  
Jean-Louis Solet  
Pascal Vilain

### Diffusion

Cire océan Indien  
2 bis, av. G. Brassens  
CS 60050  
97408 Saint Denis Cedex 09  
Tel : +262 (0)2 62 93 94 24  
Fax : +262 (0)2 62 93 94 57  
[ars-oi-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-oi-cire@ars.sante.fr)